

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 8 octobre 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 1er, 2, 3 et 4 octobre 2019

2019 R25 Désignation des représentants du Conseil de Paris, au sein du Syndicat interdépartemental pour la gestion du parc des sports de Bobigny et de La Courneuve.

Le Conseil de Paris,

Vu la délibération 2019 DJS 150 relative à la reprise en gestion du parc sportif de Bobigny par le biais d'une convention d'occupation du domaine public,

Vu le rapport de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris, en date du 17 septembre 2019,

Sur la proposition de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris,

Délibère :

Sont désignés pour représenter le Conseil de Paris au sein du Syndicat interdépartemental pour la gestion du parc des sports de Bobigny et de La Courneuve (Conseil d'Administration) :

2 titulaires :

- M. Jean-François MARTINS
- Mme Léa FILOCHE

2 suppléants :

- M. Jean-Jacques GIANNESINI
- Mme Anne-Constance ONGHENA

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO